

CVS IRIS
LUNDI 16 FEVRIER 2009

RÉUNION : 1^{er} CVS

HORAIRE : 17H30/19H30

LIEU : Grande salle des IRIS

ORDRE DU JOUR :

- Adoption du règlement intérieur du CVS
- Elections du président et du vice-président
- Point sur les activités
- Questions diverses

EN PRÉSENCE DE :

Mme MORAND : Présidente AAPEI Epanou
M. BUCHNER : Directeur complexe de la Balme de Sillingy
M^{me} LELIZOUR : Directrice adjointe du FAM Les IRIS »
M^{me} METRAL : Représentante suppléante des familles
M^{me} ACHARD. Représentante titulaire des familles
M. ROBERT : Représentant titulaire des familles
Mme LANGEVIN : Représentante suppléante des familles
M. ANGELLOZ NICOUDE Patrick : Représentant titulaire résident
M. PINHAS Robert : Représentant titulaire résident
M. CHAMOSSET : Représentant de l'Association gestionnaire
Mme JEANNE : Représentante titulaire des salariés
Mme FALCONNAT : Représentant la commune de Sillingy

VALIDATION du REGLEMENT du CVS

M. Buchner présente et commente le règlement intérieur. Il précise le champ de compétence du CVS et les principes de représentativité. M. Buchner rappelle que le nombre de représentants des résidents et de leur famille et de leurs représentants légaux doit être supérieur à la moitié du nombre total des membres du conseil. Ce qui est le cas ici.

Au sujet des modalités de désignation, Mme Achard demande si les associations de tutelles sont représentées. M Buchner précise qu'elles ne le sont pas, d'une part parce qu'il est difficile de faire venir les associations tutélaires, d'autre part, les élus des familles le sont également au titre des représentants légaux. Quoiqu'il en soit, l'ATMP et Famille en Isère reçoivent les comptes-rendus de réunions et les courriers adressés aux familles.

Mme Achard demande si des questions peuvent être posées en dehors de l'ordre du jour établi par le Président, durant les CVS. M Buchner signale qu'à chaque ordre du jour, le thème « questions

diverses » est intégré. Ce qui permet d'aborder des points plus larges.

Suite à ces différents éclaircissements, le règlement du CVS est adopté à l'unanimité.

ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT

Le président est élu parmi les représentants des résidents. Il est chargé d'élaborer l'ordre du jour des séances. Sa voix est prépondérante en cas d'égalité. M. Robert PINHAS est élu Président à l'unanimité.

Le vice président est choisi parmi les représentants des familles. Il est chargé d'accompagner et aider le Président dans ses fonctions. M Marcel ROBERT est élu Vice-Président.

ACTIVITES

Suite aux questions des familles lors de la dernière réunion, Mme LELIZOUR remet un document synthétisant les activités en place aux IRIS, dans le cadre de la vie quotidienne. Elle précise que certaines sont ouvertes à tous et d'autres sont centrées sur une unités de vie. Certaines se passent dans l'établissement (musique, arts plastiques, balnéo, gym, snoezelen, etc) et d'autres sur l'extérieur (piscine, bibliothèque, cirque, office religieux, etc). Les activités n'ont pas de vocation occupationnelle. Elles sont un prétexte à la rencontre, aux plaisirs de partager des moments ensemble. Et la cerise sur le gâteau de pouvoir présenter un petit spectacle dans le cadre de « Semeurs de rêve ».

D'autres activités plus « extra-ordinaires » sont déjà en place (sorties ski, raquettes, bowling, salle de sport, concert) d'autres sont prévues telles que « les jeudis des Iris » qui sont des concerts assurés une fois par mois aux Iris et ouverts aux résidents et aux administrés de la Balme et de Sillingy.

Tous les résidents ne participent pas à ces activités mais pour nous ce qui est important c'est qu'ils soient présents avec les autres afin de ne pas rester isolés.

Mme Achard, relayée par M Chamosset insistent sur l'importance d'assurer des temps de découvertes mutuelles résidents/salariés. Elle est soucieuse du fait que les salariés doivent réagir à la passivité des résidents en verbalisant au maximum ce qui se passe, ce qui se fait, etc. elle s'inquiète aussi sur le fait qu'il y a beaucoup de personnes différentes qui interviennent sur les groupes et demande comment les résidents vivent ces mouvements. Messieurs Pinhas et Angelloz précisent qu'ils connaissent bien les salariés qui interviennent au quotidien et se montrent en mesure de citer les stagiaires en place actuellement. Ils disent n'éprouver aucune gêne de fait de la présence de stagiaires.

Mme Jeanne et M Buchner insistent sur le fait que la relation se construit au quotidien à travers les « petits moments partagés » individuellement ou collectivement.

Un échange s'ouvre sur ce point.

QUESTIONS DIVERSES

Mouvements de personnel

En ce qui concerne le personnel, Mme Lelizour précise qu'il n'y a pas eu beaucoup de mouvement depuis le recrutement assuré pour l'ouverture (10%). Un infirmier démissionne en mars. Il n'est pas

encore remplacé faute de candidature et une aide médico-psychologique démissionne pour suivre son mari dans une mutation professionnelle. Elle est déjà remplacée par une AMP qui intervient déjà aux IRIS sur des remplacements. En ce qui concerne les remplacements, Mme Lelizour et Mme Castellanos (chef de service) sont soucieuses de les faire assurer par les mêmes personnes (2 à 3). Pour les stagiaires, leur présence est importante. C'est un temps de formation essentielle.

M Buchner insiste sur l'intérêt de recevoir des stagiaires. Ils ont un regard neuf qui prévient de la routine des personnels en place et assure une prévention efficace de la maltraitance, en questionnant le sens des actes posés.

M Buchner rappelle que le poste de psychiatre est toujours à pourvoir.

Formation du personnel

Pour améliorer le service offert aux résidents, différentes formations ont déjà été assurées en direction des salariés : ergonomie, diététique, information sur la déficience mentale, mise en place d'un groupe de reprise de la pratique avec une psychologue, à raison d'une fois par mois.

D'autres sont planifiées : Diabétologie, MAP, gériatrie, bientraitance, Sauveteur Secouriste du Travail, incendie, projet d'établissement, Snoezelen, postures professionnelles.

Travaux

Les travaux de la chambre de M Angelloz ne sont toujours pas terminés : l'expert n'a toujours pas validé la solution proposée. Il est prévu que lorsque la chambre de M. Angelloz sera terminée, les travaux pourront débuter dans la chambre de M. Winterstein.

Les baignoires calèches sont en cours d'installation dans les salles de bains communes des groupes.

Accueil temporaire

M. Angelloz occupe l'une des deux chambres dédiées à l'accueil temporaire. Ensuite, c'est M. Winterstein qui l'occupera. Nous n'avons donc qu'une seule chambre disponible et certainement pour quelques semaines encore. A ce jour, nous avons une personne que ce type d'accueil pourrait intéresser.

Décorations

Nous avons commandé une quinzaine de tableaux à un peintre de Frontenex. Ces tableaux seront installés dans l'ensemble du foyer. Livraison fin février.

Nous avons également un projet de réaménagement des bacs des puits de lumière des unités du rez de chaussée.

Transferts

2 projets sont en cours de finalisation, l'un en Juin dans la Drôme, l'autre en Juillet dans les Cévennes. Nous souhaitons que les résidents, bien sûr en fonction de leurs désirs, de leurs moyens et de leur état de santé, puissent partir ne serait ce que quelques jours pour « changer d'air » et vivre d'autres expériences soit par des séjours extérieurs soit par des séjours organisés par le foyer.

Question des résidents

MS Pinhas et Angelloz font part du désir des résidents d'avoir un baby foot au foyer, 18 personnes

seraient intéressées. M Buchner leur répond qu'il s'occupe d'obtenir des devis et qu'en attendant, il y a un baby foot aux Roseaux et qu'ils peuvent tout à fait en profiter.

Déviaton et piste cyclable

Les travaux de la déviation qui va contourner le foyer doivent commencer en Avril. M. Buchner précise que le Conseil Général est en train de mener une étude sur l'impact sonore de cette déviation sur le foyer. Dans la mesure où le projet de déviation est antérieur à la construction des Iris, une telle étude n'avait pas été prévue. Nous devrions en avoir les résultats courant Mars.

Une question est posée pour savoir si le chemin piétonnier qui mène jusqu'au lac sera maintenu. Renseignement pris à la mairie de La Balme, ce chemin sera bien maintenu.

M. Buchner alerte Mme Falconnat sur la circulation importante sur la piste cyclable, censée être interdite aux véhicules. De plus ces véhicules roulent souvent à vive allure ce qui n'est pas sans danger pour tous les cyclistes et les promeneurs, dont les résidents des Iris et des Roseaux, qui l'empruntent. Mme Falconnat se charge de transmettre cette question à la mairie de Sillingy.

PROCHAIN CVS LE LUNDI 22 JUIN 2009 A 17H30 AUX IRIS